

Image not found or type unknown



Assurance qui rembourse plus que le montant ?

Par **Mwal**, le **05/09/2011** à **22:35**

Bonjour,

Il y a peu de temps, j'ai renvoyé un colis à une boutique, cette boutique a reçu mon colis en mauvais état et a notifié à La Poste une dégradation de cet objet.

L'objet avait une valeur de 199€ (je l'ai bien notifié à La Poste par téléphone quand j'ai demandé qu'ils fassent une enquête pour remboursement), mais j'avais pris une assurance de 400€ car je pensais que l'objet valait plus quand je l'ai posté.

Après enquête de quelques semaines, j'ai été remboursé de 400€ et non pas 199€, il y a un problème non ?

En fait ma question, c'était est-ce que je dois leur signaler de nouveau, ou leur rembourser l'argent en trop ?

Merci.

Par **Nico37**, le **06/12/2011** à **22:50**

oui mais ne faites rien pour l'instant...